LIGUE BASKET REGIONALE NORD PAS DE CALAIS DE BASKET BALL
Espace Basket 59 / 62
30, Rue Albert Hermant
59133 PHALEMPIN
Tél. : 03.20.16.93.70
Email : liguebasketchristelle@wanadoo.fr

Aux Présidents (tes) des clubs de Championnat NF2 – NF3 – NM3 – R1 (Pré-Nationale), R2, R3 - U20 Masc. Elite, Championnats Jeunes Régionaux (U18F-U17M-U15-U13)

Phalempin, le 19 Juin 2018.

Monsieur le Président, Madame la Présidente,

Selon les dispositions fédérales, les conditions de revalidation des entraîneurs inscrits au statut des techniciens pour la saison 2018/2019 y compris pour les équipes montant de Championnats Départementaux, sont les suivantes :

Le recyclage concerne TOUS LES ENTRAÎNEURS qui souhaitent figurer sur la liste déclarative du statut d'Equipe Technique Club (staff) qu'il soit sur la liste **PRINCIPALE, COMPLEMENTAIRE ou en tant que JOKER.** La date limite de revalidation est fixée **au 31/12/2018**.
Au-delà de cette date toute personne officiant en championnat régional Hauts de France (jeunes ou seniors) doit être revalidée.

Le Week-End Pré-Saison (WEPS) concerne les championnats NF2 – NM3 – NF3 et R1 (Pré-Nationale).
La Journée Annuelle de Pré-Saison (JAPS) concerne les championnats R2-R3-U20 Masc. Elite – U18F – U17M.
La Journée Annuelle de Pré-Saison Jeunes (JAPS JEUNES) concerne les championnats régionaux U15 et U13 ELITE ou EXCELLENCE.

Pour les entraîneurs officiant dans plusieurs championnats soumis à des revalidations différenciées, c'est la revalidation la plus élevée qui l'emporte : action fédérale > WEPS > JAPS. Toutefois, **l'échéance de revalidation étant fixée au 31/12/2018** pour tous les championnats relevant de la Ligue Régionale des Hauts de France, il sera demandé aux personnes dont la revalidation aurait lieu après de se conformer aux dispositions régionales.
Pour les entraîneurs relevant de la Journée Annuelle de Pré Saison qui officient en championnat jeune ET parallèlement en championnat senior, il ne leur sera imposé qu'une seule journée JAPS, c'est la JAPS Jeune qui doit être priorisée tant que possible.
Pour les entraîneurs relevant du Week-End de Pré Saison qui officient en championnat jeune ET parallèlement en championnat senior, il leur sera demandé de participer à la journée obligatoire du WEPS ainsi qu'à la journée JAPS Jeune autant que faire se peut.

Les entraîneurs U15 Championnat de France et leurs assistants sont invités comme de tradition à la JAPS du 09/09/2018 en plus du recyclage fédéral.

Pour un 1er groupe / WEPS composé des NF2 – NF3 – NM3 et des R1 des Hauts de France, le format de 14 heures de formation est réglementaire. Cette formation se compose de **2 modules OBLIGATOIRES** :

- *Dimanche 28 Octobre 2018* de 9h00 à 17h30 - au NOVOTEL Lille-Lesquin – 55, Route de Douai – 59810 LESQUIN.

  ET

- *1 DATE AU CHOIX – Suivant le tableau joint*.

Coût d'inscription : 130 €, chèque à établir au nom de la Ligue Régionale HDF.
****Les personnes désirant bénéficier de la nuitée du 27 au 28/10, sur place, doivent se faire connaitre à l'aide du formulaire d'inscription.***

&&&&&&&&&&&&&&&&

Pour un 2ème groupe / JAPS composé des ***entraîneurs qui souhaitent figurer sur les listes principales et listes complémentaires du statut d'équipe Technique de Club***, des championnats régionaux R2 – R3 – U20M Elite – U18F- U17M, une action validée par la commission technique.

- *Dimanche 09 Septembre 2018* de 9h00 à 17h30 – Salle Bertrand GAMESS – Rue d'Alembert – 02100 SAINT QUENTIN.

  OU
- *Samedi 27 Octobre 2018* dans le cadre du CAMPUS REGIONAL de 9h00 à 17h30 – qui se déroulera dans la métropole lilloise.

Coût d'inscription : 30 €, chèque à établir au nom de la Ligue Régionale HDF.

&&&&&&&&&&&&&&&&

Pour un 3ème groupe / JAPS JEUNES composé des ***entraîneurs qui souhaitent figurer sur les listes principales et listes complémentaires du statut d'équipe Technique de Club***, des championnats régionaux U15 – U13, une action validée par la commission technique.

- *Dimanche 21 Octobre 2018* de 9h00 à 17h30 – Centre Sportif CCE des 3 Doms – Chemin des Catiches - 80500 MONTDIDIER.

Coût d'inscription : 30 €, chèque à établir au nom de la Ligue Régionale HDF.

Ceux qui ne pourraient participer à leurs modules respectifs pour une raison majeure et justifiée doivent envoyer un courrier justificatif à la Ligue Régionale. Ils seront informés des suites données après décision du Bureau Directeur. A ce titre une dernière action de rattrapage sera mise en place durant les congés de Noël à destination exclusive des entraîneurs ayant reçu l'aval du Comité Directeur suite à une absence pour raison majeure (avec justificatif) lors de la revalidation programmée.

Pour des raisons d'organisation, l'inscription préalable est **obligatoire**. Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer aux dates indiquées dans le tableau joint et d'inscrire vos entraîneurs auprès du secrétariat concerné à l'aide de la fiche jointe **accompagné du règlement financier**.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS LE REGLEMENT.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Madame la Président, mes salutations sportives.

O. D'HALLUIN
CTS